

# **Briser le silence : lutter contre le harcèlement et les agressions sexuelles dans la communauté du parachutisme**

Février 2026

Le parachutisme est un sport fondé sur la confiance, la vulnérabilité et le risque partagé. Des premiers sauts à l'encadrement avancé, les participants comptent les uns sur les autres pour assurer leur sécurité, leur mentorat et leur soutien émotionnel. Malheureusement, au sein de cet environnement à forte confiance, une réalité douloureuse existe : le harcèlement et les agressions sexuelles peuvent survenir, et surviennent bel et bien. Lorsqu'elles sont passées sous silence, ces violations affectent non seulement les personnes concernées, mais portent aussi atteinte à l'intégrité de l'ensemble de la communauté. L'Association canadienne de parachutisme sportif (ACPS) réaffirme son engagement à lutter contre le harcèlement et les agressions sexuelles dans la communauté du parachutisme en mettant l'accent non seulement sur les politiques existantes, mais aussi sur le développement d'une culture de sécurité fondée sur le respect, la responsabilisation et l'inclusion.

## **Comprendre l'enjeu**

Le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles constituent de graves atteintes à la dignité, à la sécurité et à la confiance des personnes, et compromettent l'environnement respectueux dont dépend toute communauté de parachutisme. Le harcèlement sexuel désigne des avances sexuelles, des commentaires, des gestes ou des comportements coercitifs non désirés, tandis que les agressions sexuelles, y compris le viol, regroupent tout acte sexuel commis sans consentement. Les personnes victimes peuvent être toute personne présente au sein ou autour du centre de parachutisme, qu'il s'agisse de parachutistes récréatifs, d'élèves, d'entraîneurs, de membres du personnel, de bénévoles ou de visiteurs. Les auteurs peuvent être n'importe qui, peu importe leur statut, leur expérience ou leur popularité.

## **Exemples de comportements inappropriés :**

- **Avances sexuelles**
  - Demandes répétées de rendez-vous ou d'activités sexuelles après un refus clair
  - Tentatives non désirées d'initier une intimité physique, comme embrasser ou toucher une personne
  - Laisser entendre qu'une relation personnelle ou sexuelle mènera à de meilleures occasions, à un meilleur encadrement ou à une inclusion accrue
- **Commentaires**
  - Blagues ou remarques à caractère sexuel faites pendant la formation, les débriefings ou les rassemblements de fin de journée
  - Commentaires sur le corps, les vêtements ou l'apparence d'une personne qui provoquent un malaise
- **Gestes**
  - Gestes obscènes, clins d'œil suggestifs ou gestes physiques non désirés
  - Intrusion délibérée dans l'espace personnel ou contacts prolongés sans consentement
- **Comportements coercitifs**
  - Promesses implicites d'occasions de sauts, d'encadrement ou d'horaires avantageux en échange de faveurs personnelles
  - Pressions exercées pour amener une personne à accepter des boissons, des invitations sociales ou un contact physique malgré un refus clair
- **Agression sexuelle**
  - Tout acte sexuel non consensuel, y compris le viol
  - Forcer ou tenter une activité sexuelle lorsque le consentement est absent, retiré ou impossible (p. ex., en raison de l'intoxication)
  - Utiliser l'intimidation, les menaces ou la force physique pour franchir les limites d'une autre personne

## **Harcèlement et agressions sexuelles dans le sport chez les adultes**

Bien que les données axées sur les jeunes dominent souvent le discours public, la recherche montre que les adultes pratiquant un sport sont eux aussi exposés à des risques importants, en particulier dans des environnements caractérisés par des structures de pouvoir informelles, une proximité physique étroite et un chevauchement entre les sphères sociales et sportives.

## **Principales constatations**

- Une étude canadienne menée en 2022 a révélé qu'un adulte sur cinq impliqué dans le sport communautaire a déclaré avoir victime ou témoin de harcèlement, de menaces ou d'abus.

- Les femmes, les personnes LGBTQ+ et les participants racisés étaient touchés de manière disproportionnée :
  - 42 % des adultes lesbiennes et gais ont déclaré avoir subi du harcèlement dans un contexte sportif.
  - 30 % des adultes âgés de 25 à 34 ans étaient plus susceptibles de signaler des incidents que les groupes d'âge plus âgés.
- Dans un sondage mené en 2021 auprès d'entraîneurs et de juges :
  - 15 % des participants adultes ont déclaré avoir subi du harcèlement sexuel de la part d'une personne en position d'autorité.
  - 8 % ont déclaré avoir été victimes de contacts sexuels non désirés ou de comportements coercitifs lors d'activités liées au sport.

### **Violence psychologique, contrôle de l'accès et déséquilibre de pouvoir**

(Source : Institut National du Sport du Québec – *La violence envers les athlètes dans un contexte sportif, 2021*)

- **Violence psychologique** - y compris la manipulation, le favoritisme et l'exclusion, est courante dans le sport chez les adultes. Dans l'étude québécoise, près de 80 % des athlètes adultes ont déclaré avoir subi de la violence psychologique, souvent de la part d'entraîneurs ou de pairs plus expérimentés.
- **Contrôle de l'accès** - Désigne le fait de contrôler l'accès aux occasions, à l'information ou à l'inclusion de manière subjective, exclusionnaire ou fondée sur des biais personnels plutôt que sur le mérite ou la sécurité. Le contrôle de l'accès est particulièrement répandu dans les milieux récréatifs et compétitifs pour adultes, où l'accès à l'encadrement, aux qualifications ou à la sélection au sein des équipes est souvent informel et subjectif.
- **Déséquilibre de pouvoir** - Situation dans laquelle une personne ou un groupe détient une autorité, une influence ou un contrôle disproportionnés, créant une dynamique inégale susceptible de compromettre la prise de décision, le consentement et la sécurité. Les déséquilibres de pouvoir sont particulièrement préoccupants dans les relations d'entraînement ou d'instruction, où l'autorité sur la formation ou la progression peut être utilisée de manière abusive.

### **Incidences pour le parachutisme**

Ces statistiques sont particulièrement pertinentes pour le parachutisme, où :

- l'encadrement et l'instruction impliquent souvent une proximité physique et émotionnelle étroite;
- la progression et l'inclusion peuvent être contrôlées par un nombre restreint de personnes influentes;
- les événements sociaux et la consommation d'alcool peuvent brouiller les limites et accroître les risques;
- les mécanismes de signalement peuvent être mal définis ou sous-utilisés.

### **Pourquoi ces situations sont souvent passées sous silence**

De nombreuses personnes survivantes au sein de la communauté du parachutisme gardent le silence en raison de :

- **La peur de représailles ou d'exclusion** – la crainte que dénoncer la situation entraîne la perte d'occasions, nuise à leur 2ictim2nce ou les 2ictim de la communauté.
- **La loyauté envers la communauté ou le centre de parachutisme** – l'hésitation à signaler un comportement inapproprié en raison de liens étroits, d'amitiés ou du désir de protéger l'image de l'organisation.
- **L'absence de mécanismes de signalement clairs** – l'incertitude quant à l'endroit ou à la façon de signaler une situation, ou le doute que la plainte soit prise au sérieux ou traitée adéquatement.
- **La minimisation ou l'incrédulité de la part des pairs** – la crainte que leur 2ictim2nce soit minimisée, jugée « pas si grave » ou mise en doute, ce qui peut accentuer l'isolement.
- **Le traumatisme, la honte ou la confusion** – une détresse émotionnelle qui rend difficile le fait de comprendre ce qui s'est passé, de mettre des mots sur l'expérience vécue ou de se sentir en confiance pour demander de l'aide.
- **La culpabilité de la 2ictim** – la croyance erronée d'avoir contribué à la situation ou de ne pas avoir su l'empêcher, renforçant le silence et l'auto-culpabilisation.

### **Prévention et changement de culture**

Créer un environnement de parachutisme plus sécuritaire est une responsabilité collective. Le changement s'opère lorsque chacun adopte de petits gestes constants qui renforcent le respect, l'inclusion et la responsabilisation.

- **Apprendre et promouvoir le respect** : une éducation continue sur le consentement, les limites et la communication aide chacun à se sentir plus en confiance et soutenu. Les ateliers, les échanges et les formations peuvent faire du respect une pratique quotidienne.

- **Adopter des normes claires** : les codes de conduite permettent d'établir une compréhension commune de ce que représentent des comportements sécuritaires et respectueux. Lorsque les politiques sont visibles, accessibles et faciles à comprendre, elles guident la communauté vers plus d'équité et de responsabilisation.
- **Favoriser des espaces sociaux accueillants** : les événements et les rassemblements sont plus enrichissants lorsqu'ils sont inclusifs et équilibrés. Porter attention à la consommation d'alcool, encourager des interactions ouvertes et éviter les cercles fermés ou le contrôle de l'accès contribue à ce que chacun se sente à sa place.
- **Encourager un signalement sécuritaire** : les personnes survivantes ont besoin de mécanismes de signalement qui soient sécuritaires, confidentiels et empreints de compassion. Lorsque les divulgations sont accueillies avec bienveillance et soutien, cela renforce la confiance et démontre que les voix seront entendues.
- **Faire preuve de responsabilisation collective** : croire les personnes survivantes, traiter les inconduites avec transparence et valoriser les leaders qui incarnent le respect et l'alliance contribuent à instaurer une culture où la sécurité et la dignité sont des valeurs partagées.

### **Intégrer les normes d'intégrité de l'ACPS et le CCUMS**

Le *MIP 5 de l'ACPS : Normes d'intégrité* et le *Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS)* de Sport Canada constituent une base solide pour la responsabilisation et la sécurité dans le parachutisme. Ces deux cadres mettent l'accent sur le respect, l'équité et la responsabilité de chaque personne : athlètes, entraîneurs, exploitants de centres de parachutisme et dirigeants, de respecter une conduite éthique et de protéger le bien-être de la communauté. Le MIP 5 met en avant des valeurs telles que l'honnêteté, le respect et la responsabilité, tandis que le CCUMS établit des normes nationales visant à prévenir le harcèlement, les abus et la discrimination. Ensemble, ils réaffirment que les comportements inappropriés ne sont jamais tolérés et que des processus transparents, des mécanismes de signalement centrés sur les personnes survivantes et une responsabilisation collective sont essentiels.

En intégrant ces principes aux pratiques quotidiennes, que ce soit dans l'encadrement, l'organisation d'événements ou les interactions entre pairs, la communauté du parachutisme peut s'assurer que l'intégrité et la sécurité ne sont pas seulement des politiques, mais des engagements vécus. Ces normes nous rappellent que le changement de culture repose sur une responsabilité partagée, où chaque membre joue un rôle dans la création d'un environnement fondé sur la confiance, le respect et l'inclusion.

### **Que faire si vous êtes victime ou témoin d'un préjudice**

- **Documentez** ce qui s'est produit (dates, contexte, témoins).
- **Communiquez** avec une personne de confiance, un responsable de l'éthique ou un organisme de soutien.
- **Faites un signalement** par les voies officielles (ACPS, direction du centre de parachutisme ou autorités locales).
- **Cherchez du soutien** auprès de professionnels, d'amis ou de réseaux de personnes survivantes.
- **Intervenez** si vous êtes témoin de harcèlement.

**Soyons clairs : chacun mérite de se sentir en sécurité, respecté et à l'abri de toute forme de préjudice. Les fondements de notre communauté doivent reposer sur la confiance, et non sur le silence.**

Rédigé au nom du Comité des initiatives des femmes de l'ACPS (CIF) et du Comité de technique et sécurité de l'ACPS (CT&S).

### **Références**

Patrimoine canadien. (2024). *Sondage sur l'éthique, l'équité et la sécurité dans le sport*. Léger Marketing. Gouvernement du Canada.

Safe Sport International. (2021). *Adult athlete survey*. Safe Sport International. Consulté à l'adresse :

<https://safesportinternational.com>.

U.S. Center for SafeSport. (2021). *Athlete culture & climate survey*. U.S. Center for SafeSport. Consulté à l'adresse :

<https://uscenterforsafesport.org>.

Global News. (2020, August 28). *'Canadian sport has lost its way' on protecting athletes from abuse: report*. Global News. Consulté à l'adresse : <https://globalnews.ca>.

Parent, S., & Fortier, K. (2021). *La violence envers les athlètes dans un contexte sportif*. Institut national de santé publique du Québec. Consulté à l'adresse : <https://www.inspq.qc.ca>.